

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE



Véhicule électrique TEPCV du Pays © A. Boisard – Pays HLV

Labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » en 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a rejoint le réseau national TĒPOS en 2019 afin de marquer son engagement et de bénéficier du retour d'expériences des territoires engagés dans cette démarche.

> Les Territoires à Énergie Positive sont les moteurs de la transition énergétique

L'action en quelques chiffres



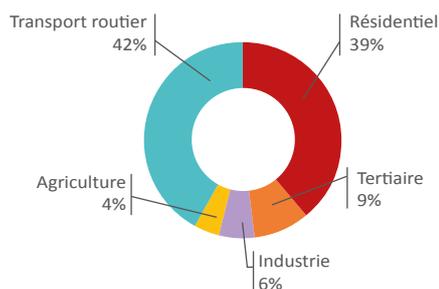
Les objectifs du Pays Haut Languedoc et Vignobles

- Suivre** les politiques énergétiques régionales et nationales
- Mobiliser** les ressources locales
- Accompagner** l'exemplarité des collectivités
- Sensibiliser et promouvoir** l'éco-citoyenneté et l'éco-responsabilité

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

> Le profil énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles

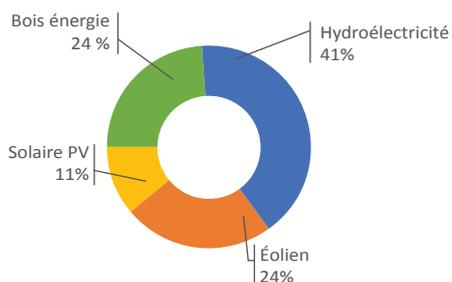
✓ La consommation d'énergie finale



La consommation d'énergie totale sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'élève à 1 354 GWh/an, soit 17,0 MWh/an/hab.

Unité : GWh/an	Résidentiel	Tertiaire	Industrie	Transport routier	Agriculture	Total
Pays Haut Languedoc et Vignobles	522	127	80	570	54	1354
	% Département Hérault					7,1 %
	% Région Occitanie					1,2 %

✓ La production d'énergie renouvelable



La production d'énergie renouvelable totale du Pays Haut Languedoc et Vignobles est de 609 GWh/an

	Puissance installée (MW)	Nombre d'installation	Production (GWh/an)
Électricité			
Hydroélectricité	109,4	12	253
Éolien	90,3	11	146
Solaire PV	58,9	1 578	66
Chaleur			
Chaudière biomasse	2,1	14	144
Bois Résidentiel		11 632	
Total	260,7	13 247	609
	% Département Hérault		27,6 %
	% Région Occitanie		2,2 %

45%
des besoins énergétiques du territoire sont couverts par la production d'énergie renouvelable.

*Données 2020 issues de l'Observatoire Régional de l'Énergie en Occitanie

> La trajectoire Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

Afin de tendre vers l'équilibre énergétique, le Pays s'inscrit dans l'objectif régional fixé par le scénario Région à Energie POSitive (REPOS). Un atelier « Destination TEPOS » a permis de définir les orientations de la trajectoire énergétique du territoire à l'horizon 2050. L'équilibre énergétique du Pays Haut Languedoc et Vignobles serait atteint en 2037. Pour cela, quatre pistes d'actions prioritaires ont été définies :



La réduction des consommations d'énergie issues du transport



La rénovation énergétique des logements privés



L'accompagnement à la gestion énergétique du patrimoine public



Le soutien particulier au développement du solaire photovoltaïque



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

